

© CARRE D'Architectes



Construction d'un Club House et terrain de football Commune de Seebach (67)

AGENCE CARRE D'ARCHITECTES

Équipement sportif multi-associatif destiné à la pratique du football avec réalisation d'un terrain en pelouse synthétique tendant à une homologation de niveau 5

Surface prévue au Programme : 900 m² de construction, 10 000 m² d'aménagements extérieurs

Budget : 2,8 M € HT

Date prévisionnelle de mise en service: 2022

Missions MP CONSEIL : PROGRAMMATION ET AMO

LE PROJET

Le projet consiste à réaliser un équipement comprenant les locaux nécessaires à la pratique du football : clubhouse, douches et vestiaires notamment. A cela, s'ajoute la réalisation d'un terrain de football en pelouse synthétique, de dernière génération respectueuse de l'environnement, qui sera homologué de niveau 5, selon la FFF

Attenant au clubhouse, est prévu la réalisation d'une salle multi-activité qui permet la mutualisation de l'équipement aux associations de Seebach qui sont particulièrement nombreuses et actives.

Des travaux importants de VRD seront menés pour intégrer parfaitement le projet dans la colline, le chemin d'exploitation desservi par la rue Louis-Philippe KAMM jusqu'au clubhouse sera aménagé en voirie permettant la circulation de VL, camion de livraison, véhicule de secours, piétons.

LA MISSION MP CONSEIL

Cet équipement multi-associatif s'inscrit dans le projet « Cœur de Village » de la commune de Seebach, projet ambitieux de redynamisation globale de la commune. Un des enjeux de ce réaménagement consiste en la création d'un pôle culturel, sportif et social associant l'actuelle salle des fêtes et ce futur équipement sportif, le site de l'actuel terrain d'honneur de football accueillant désormais le nouveau cœur de village : santé, commerces et école.

Nous assistons le maître d'ouvrage depuis les concertations avec les associations, phase ici essentielle à la réussite partagée d'un projet sensible. A l'issue de la programmation architecturale, nous avons mené le processus de désignation de la maîtrise d'oeuvre par voie de concours d'architecture pour ensuite assister techniquement et administrativement notre client jusqu'à la fin de l'année de garantie.